

1<sup>ère</sup> priorité : **Maîtrise de la langue française dans toutes les disciplines**

«La maîtrise de la langue», socle de tout le reste, est un axe majeur de notre politique académique, comme en témoigne la création en 2002 de la mission académique pour la maîtrise de la langue française, chargée de recenser les expériences, de définir et d'énoncer les priorités, d'évaluer l'efficacité des multiples expériences mises en œuvre sur le terrain. Les multiples projets d'action interdisciplinaire présentés pour 2003 par les collèges, lycées et lycées professionnels, dans leur diversité même, (Projet Ecriture d'un CD-ROM Collège, Projet technique d'une classe technologique, Projet théâtre en classe, etc.) affirment la même réalité : la pratique de l'interdisciplinarité fondée sur la mise en projet d'une équipe d'enseignants et des classes impliquées contribue à la maîtrise de la langue ; elle favorise en effet la maîtrise d'outils de communication et crée les conditions de la réussite : l'interdisciplinarité crée une autonomie et une motivation accrues, la consolidation des moyens d'expression, l'inscription de compétences dans un projet, une socialisation nécessaire.

Le maillon du collège et surtout le niveau de Sixième, est une étape délicate mais décisive pour la réussite scolaire et pour la formation citoyenne des élèves calédoniens, puisque la plus grande diversité y est présente ; les enfants à leur entrée en 6<sup>e</sup> ont à s'adapter à un nouvel environnement, et le système éducatif doit lui aussi s'adapter dans chaque établissement, à une population scolaire particulière : plus encore au collège qu'au lycée, les équipes pédagogiques constatent, on le sait, une grande diversité chez les élèves : diversité des acquis cognitifs, de la motivation, de l'environnement familial, économique, social et culturel. **lecture/écriture/oral dans toutes les disciplines** : les progrès vers la maîtrise de la langue passent par un entraînement à des pratiques discursives et langagières constant et cohérent même si l'élève change de matière d'enseignement selon son emploi du temps ; pour rétablir cette continuité dans l'apprentissage, que le passage de CM2 en 6<sup>e</sup> fait trop souvent disparaître aux yeux de l'élève, il est nécessaire de faire appel à l'action commune et concertée des équipes pédagogiques. Il faut généraliser les ateliers de lecture dans chaque discipline, l'usage au CDI des logiciels d'aide à la lecture qui constituent pour les lecteurs lents, une aide précieuse, dont il faut montrer, par des évaluations, les effets tangibles et les retombées positives sur les résultats dans l'ensemble des disciplines. Cela s'accompagne de la montée nécessaire des objectifs de lecture, en qualité et en quantité, notamment dans le travail personnel des élèves. La logique doit rester là même sur le front de l'écriture, le souci de l'orthographe, du soin de la présentation, de la ponctuation et de la construction des phrases devant être partagé par tous les enseignants d'un même groupe-classe, quelle que soit leur discipline, de façon à présenter et à appliquer dans chaque établissement une « charte » d'exigences communes favorisant les progrès des élèves. Là encore, l'ordinateur est un outil dont l'apprentissage ne peut plus se passer : l'équipement informatique des établissements et la maîtrise de ces outils continueront à progresser pour que chaque élève ait effectivement accès à ces technologies et que toutes les disciplines en fassent le levier de leurs apprentissages. Enfin, les pratiques de l'oral (expression, argumentation, écoute...), très insuffisamment travaillées au collège jusqu'à présent, mais expérimentées avec succès par certains établissements, doivent permettre de partager plus équitablement ce "pouvoir de dire" qui est aussi pouvoir de penser et de défendre un point de vue face aux autres. Pour inscrire durablement ce travail de l'oral dans les pratiques scolaires, il convient de tendre vers l'intégration concertée de l'évaluation de l'oral (réalisée dans le cadre du contrôle continu par une évaluation systématique en 4<sup>e</sup> et en 3<sup>e</sup>) telle qu'elle est inscrite dans le diplôme national du brevet et dans celui du baccalauréat.

► **Les enseignements de l'enquête**

Les 4 axes forts de la mission seront reconduits, **aide aux élèves en grande difficulté en sixième enseignement du/en français et prise en compte des langues et cultures régionales, maîtrise des langages de l'image et autres codes non verbaux** mais le premier, « lire, écrire, parler en français dans toutes les disciplines » sera en 2003 privilégié. La Mission pour la maîtrise de la langue française au collège et au lycée a été créée à la rentrée 2002. Au terme d'une année seulement de fonctionnement, un diagnostic très détaillé et précis a déjà pu être posé, grâce au dépouillement d'une enquête par questionnaire lancée en août-septembre 2002 auprès d'un échantillon de **mille professeurs de toutes disciplines sur l'ensemble du territoire**. Il est à noter un retour important des questionnaires concernant les difficultés de la Maîtrise de la langue française, retour dans les délais impartis supérieur à 50%, qui traduit une préoccupation largement partagée sur ce dossier à la fois « vertical », puisqu'il implique des liaisons et une continuité tout au long du parcours de l'élève, et « transversal », puisqu'il touche toutes les disciplines. C'est sur cet aspect du problème que se concentreront les efforts cette année, par exemple en relançant les « ateliers de lecture pour tous » en 6<sup>e</sup> et en 5<sup>e</sup>.

Une première constatation négative apparaît (fig.1) quant à la mise en place des ateliers de lecture selon les professeurs ( qui fuient la question ou déclarent n'avoir pas connaissance de ces ateliers de lecture...) **il faut relancer le dispositif en l'intégrant dans le projet d'établissement.**

**LES ATELIERS LECTURE POUR TOUS**

Rappelons ici quelques principes pour la mise en place des **ateliers de lecture pour tous** :

- 1/ Que fait l'élève dans les ateliers lecture ? IL LIT.
- 2/ Que lit-il ? des documents, des revues, des livres en rapport avec la discipline et les objectifs de son enseignement.
- 3/ Pourquoi lit-il ? pour comprendre que les disciplines enseignées ne sont pas seulement des matières scolaires mais qu'elles jouent un rôle dans les débats de société et dans tous les aspects de la vie active.
- 4/ Quels sont les objectifs des ateliers lecture ? stimuler l'intérêt, donner le goût de la lecture, le plaisir et l'habitude de lire, amener l'élève à utiliser des lieux de lecture, favoriser dans la classe des échanges.
- 5/ Comment peuvent fonctionner les ateliers de lecture ? ½ heure par semaine, 2 disciplines par semaine, pendant 6 semaines ; toutes les disciplines sont concernées.
- 6/ Quels contenus proposer dans les ateliers ? les activités de lecture en ateliers sont finalisées par un projet qui prévoit : des échanges oraux à propos des lectures faites ; ces échanges sont organisés au moins dans une classe ; ils peuvent l'être avec d'autres classes du collège ; le projet peut prévoir l'écriture de textes à l'intention d'autres lecteurs ; le professeur peut proposer des textes divers (en longueur et en complexité) ; les supports peuvent être choisis par les élèves ; tous les élèves n'ont pas obligation de lire la même chose ; la lecture à voix haute est une activité de communication à utiliser dans les situations de prise de parole : exposé, débat, dialogue... ; l'activité de lecture n'est pas une leçon de vocabulaire ou de grammaire : le recours à des connaissances formelles, définitions et explications doit rester ponctuel.

Fig.1

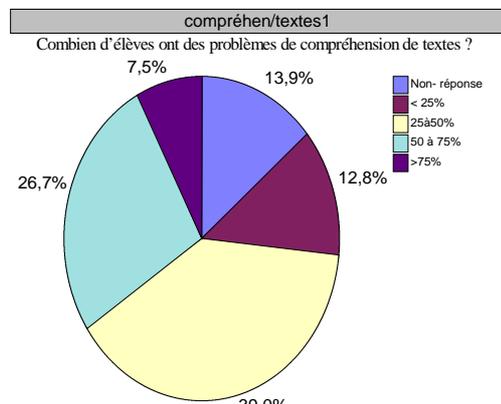
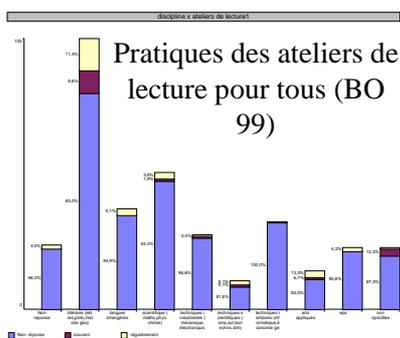


fig.2

Au chapitre des difficultés en lecture et en compréhension, il ressort de l'enquête que 50% seulement des élèves, aux dires des professeurs, rencontreraient des problèmes en ce qui concerne les consignes de lecture, 50 %, des problèmes graves quant à la lecture même des textes, 50 % également pour la compréhension, et relativement peu de problèmes concernant l'expression orale, sauf en lycée professionnel.

En outre, ces difficultés sont loin, selon les professeurs (fig.3) d'être toujours liées à la langue maternelle différente de la langue d'enseignement : Voilà une image des représentations des élèves chez les enseignants relativement plus positive que ce que l'on peut lire ou entendre ici ou là et qui traduit chez les enseignants la conviction d'une réussite possible pour chaque élève.

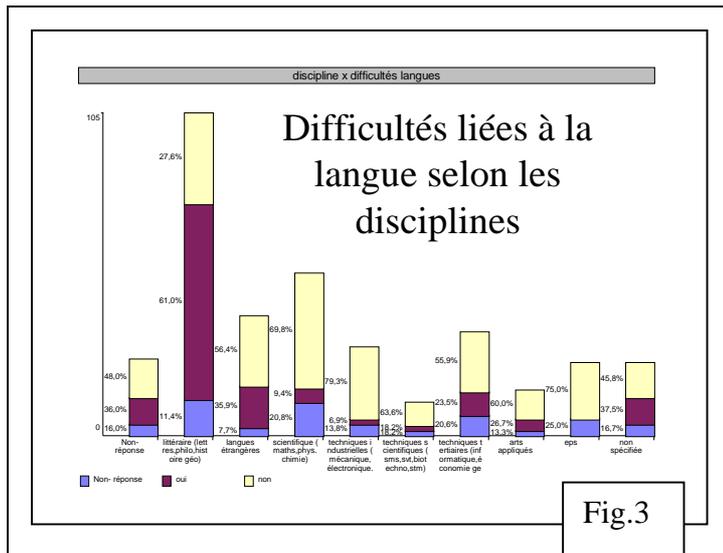


Fig.3

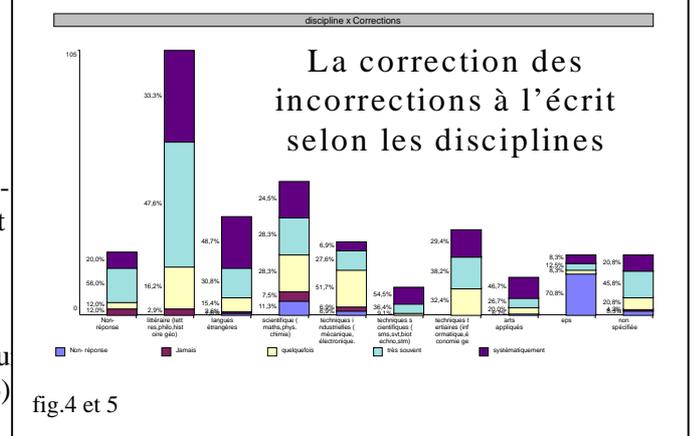
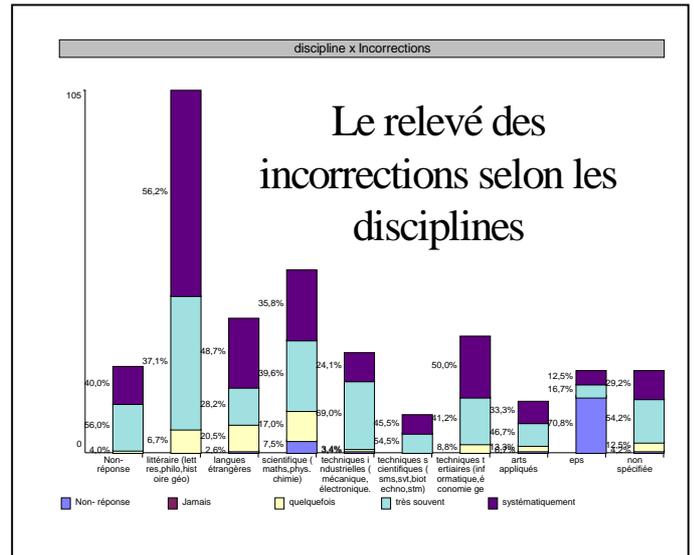
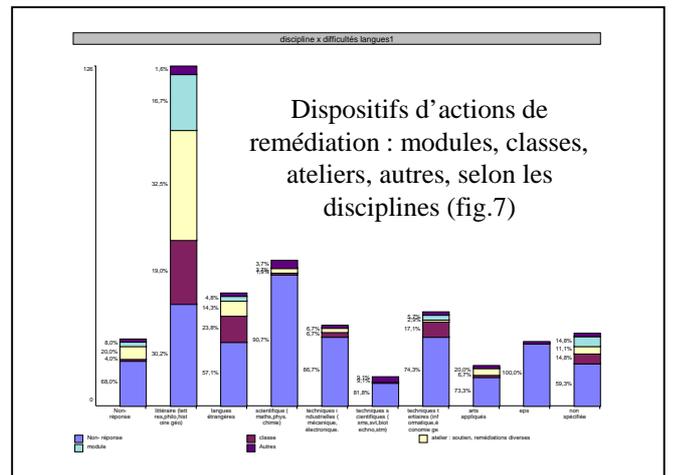
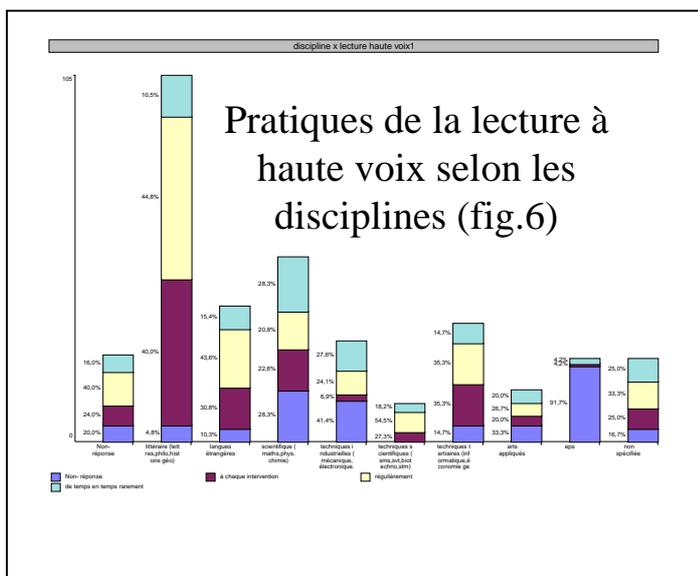
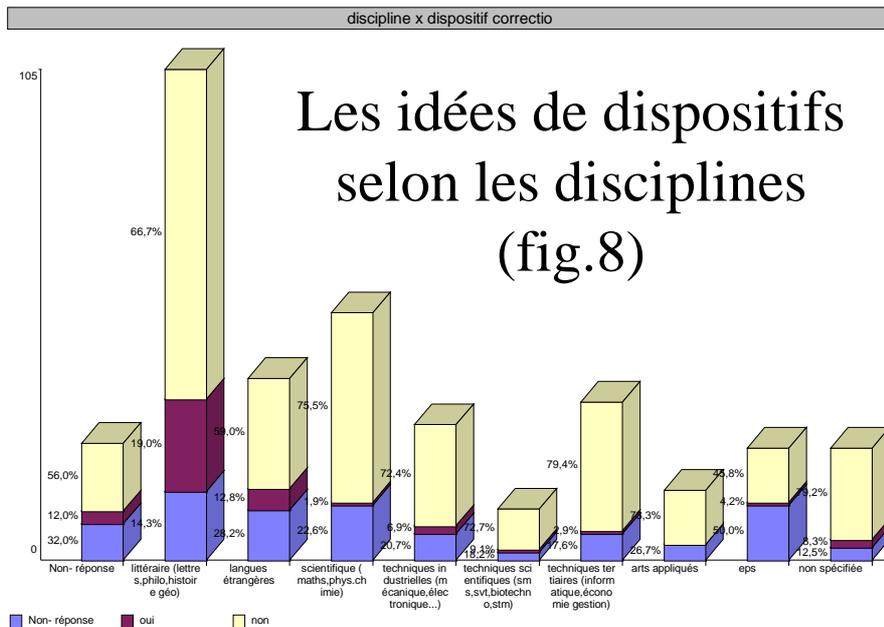


fig.4 et 5

On relève et sanctionne couramment les incorrections, indice d'exigence mais pas systématiquement. Peu de réponse en revanche en ce qui concerne les pratiques de la correction elle-même de l'expression écrite, même si ces corrections sont tout de même plus fréquentes au Collège, en Province Nord et en lettres, bien sûr, mais aussi en SVT. Or, comment s'améliorer sans entraînement, sans une référence magistrale claire et sans pratique méthodique ? Ce qui vaut à l'écrit vaut également pour l'oral, le rôle du professeur étant de favoriser la maîtrise (fig.6)



Y-a-t-il réellement des actions mises en place pour pallier les difficultés des élèves ? (fig.7) Comme on le voit, les dispositifs, qui existent, restent mal connus et mal partagés par les professeurs. La marge de progression est importante. Enfin, les professeurs ont-ils des idées à proposer ? Très peu, si l'on en croit (fig.8) leurs réponses à l'enquête : ils demandent et attendent de l'aide et de la formation.



Un **plan de formation** orienté vers l'intégration dans **toutes les disciplines** de pratiques pédagogiques favorisant la maîtrise langagière, tant à l'écrit qu'à l'oral, sera donc mis en œuvre cette année dès la rentrée. « Coïncés » entre l'ampleur de leur contenu disciplinaire, l'hétérogénéité des élèves et les diverses contraintes matérielles, les professeurs sacrifient trop souvent les objectifs de formation fondamentale, notamment la maîtrise de la langue, à des représentations des « Programmes » non vérifiées dans les textes. Être ou ne pas être... aussi un professeur de français ? L'enjeu est de comprendre que la langue au service des objectifs disciplinaires est l'affaire de tous, mais il faut accompagner les enseignants pour qu'ils puissent formuler des objectifs langagiers adaptés à leur discipline et les intégrer dans leur démarche pédagogique globale. Encore faut-il reconnaître les éléments spécifiques de cette compétence, ceux qui concourent aux apprentissages disciplinaires, et les transformer en objectifs langagiers. Il faut « outiller » les enseignants pour qu'ils puissent motiver et guider les élèves dans l'acquisition, notamment, d'une compétence lexicale dans leur discipline. Mais si

Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement,  
Et les mots pour le dire arrivent aisément.

( NICOLAS BOILEAU )

- vers volontiers rappelés aux élèves - on ne peut certainement pas éluder les questions suivantes : Comment s'acquiert le vocabulaire ? Quelle relation entre concept et vocable, entre pensée et discours ? Comment le professeur peut-il *énoncer* plus clairement ?

La formation s'orientera en 2003 dans six directions principales :

- d'abord, une formation transversale puis disciplinaire visant la mise en œuvre des programmes de chaque discipline dans leur volet « Maîtrise de la Langue » avec notamment la systématisation des pratiques d'oral à impulser .
- une formation pour les enseignants qui ont dans leurs classes des élèves en grande difficulté ; le recrutement des maîtres spécialisés, ressource de formation, pourra être parallèlement mis ainsi à profit .
- une formation à l'exploitation pédagogique des évaluations de 6<sup>ème</sup> (et maintenant 5<sup>ème</sup> ) souvent fort peu utilisées .
- une formation à l'utilisation des TICE intégrés dans les pratiques pédagogiques ; dans ce domaine, il faudra aussi identifier les personnes ressources et en faire le moteur de la progression dans chaque établissement .
- une formation à l'image et au Cinéma-AudioVisuel dans toutes les disciplines comme aide à l'apprentissage.
- enfin, une formation à l'approche contrastive du fonctionnement de la langue française par rapport aux langues kanak et en ce qui concerne la phonologie et la syntaxe, permettant d'organiser le rapprochement entre langue première et langues régionales.

### ► Aider les élèves de 6<sup>ème</sup> en difficulté

En 2002, la mission s'est attachée à élaborer un livret à destination des élèves, livret intitulé *Réussir en 6<sup>ème</sup> en français*, diffusé par le CDP et dont 1000 exemplaires ont été mis gracieusement à la disposition des élèves de 6<sup>e</sup> en difficulté cette année. L'expérimentation en vraie grandeur de ce nouvel outil permettra aux enseignants de se l'approprier et de contribuer à son amélioration pour plus d'efficacité.

Une plus grande souplesse offerte désormais à chaque établissement dans le cadre contractuel de son projet, permet de mettre en place des dispositifs et des actions spécifiquement adaptés à chaque population scolaire, pour mieux atteindre les objectifs nationaux de la réussite pour tous. L'expérimentation de l'intervention d'un maître spécialisé E est prévue cette année dans trois collèges (Hienghène, Poindimié, Canala). **L'expérimentation de classes de « 6<sup>ème</sup> passerelle »**, préconisée par la mission pour la maîtrise de la langue, dans un nombre d'établissements restreint cette année, permettra aussi, par une mise en commun des savoirs et des savoir-faire de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire, l'intégration au collège d'enfants d'efficiace intellectuelle normale mais en grande difficulté scolaire, notamment en lecture. En s'appuyant sur des pratiques confirmées, les équipes de ce type de 6<sup>ème</sup> pourront mettre l'accent sur la recherche de nouvelles formes d'aide aux enfants en difficulté. Cela permettra de capitaliser des acquis ensuite disponibles pour toutes les équipes confrontées à des difficultés analogues. On mesurera surtout de plus en plus clairement, et à partir d'expériences variées, qui seront régulièrement validées, **le rôle majeur des établissements comme niveau le plus favorable à l'organisation** des efforts attendus. On peut dire, d'ores et déjà que **des Projets d'établissement axés sur la maîtrise de la langue sont indispensables**.

Enfin, la poursuite des journées de formation sur site « Liaison CM2-6<sup>ème</sup> » est d'ores et déjà programmée. Celles-ci sont particulièrement précieuses et réunissent des équipes des deux degrés pour le plus grand profit des élèves : découverte réciproque des programmes, des pratiques et des attentes, dialogue et échange, construction de projets en commun... : en renforçant les liaisons entre l'école et le collège, on peut faciliter la réussite des élèves au cycle d'adaptation (6<sup>e</sup>) et donc prévenir certaines difficultés ; on peut aussi mieux suivre l'apprentissage, en s'appuyant sur la comparaison et l'exploitation pédagogique des évaluations diagnostiques d'entrée en CE2 et d'entrée en 6<sup>e</sup> et repérer le plus tôt possible les difficultés ; le logiciel CASIMIR prévu pour cette exploitation pédagogique est installé dans tous les établissements : les équipes pédagogiques doivent en connaître le maniement et l'utiliser, dans toute sa richesse, à la fois en début d'année pour constituer des groupes de remédiation, mais aussi à tout moment de l'année, pour mieux connaître les points forts et les difficultés de chaque élève, ainsi que ses progrès.

En 2003, plus que jamais, la priorité académique est donnée à la maîtrise de la langue française, en tant que vecteur essentiel de tous les apprentissages scolaires. Sensibiliser, motiver et responsabiliser les enseignants de toutes les disciplines au rôle prépondérant qu'ils doivent jouer dans le développement de la compétence langagière de leurs élèves est en effet une urgence et une nécessité pour améliorer la qualité et l'efficacité de l'enseignement dispensé. Se pourrait-il que chaque professeur, de quelque discipline que ce soit, ne livre pas explicitement le message que savoir écouter, parler, lire et écrire sont des habiletés essentielles à l'apprentissage disciplinaire et à la formation intellectuelle poursuivie par toutes les disciplines ? Le soutien apporté par le cadre général des orientations nationales, notamment par le plan de lutte contre l'illettrisme, et celui des conclusions du colloque de Novembre 2002 sur l'enseignement en Nouvelle-Calédonie, qui montrent combien la réduction des inégalités passe par la maîtrise de la langue française, nous permettront cette année d'atteindre une dynamique nouvelle.

Sylvie JUSTOME